

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **ASSOUPLEISSANT
POUR PLASTIC LIQUIDE**

Page : 1 / 6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

Désignation commerciale ASSOUPLEISSANT PLASTIC LIQUIDE

Fournisseur
Plastic Liquide
20 rue du fer a cheval
59190 Hazebrouck
Tel : 0686082701

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les effets chroniques du produit sur la santé ne sont pas déterminés. Le chauffage du produit peut générer des vapeurs susceptibles d'irriter les yeux, le nez, la gorge ainsi que les voies respiratoires supérieures.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique du produit Adipate de 2- Ethyl Hexil (Ester)

Composants contribuant aux dangers (%)

Nom	CAS N°	%	Phrases de risques
Adipate de 2- Ethyl Hexil	103-23-1	100	

4. PREMIERS SECOURS

Sur la peau	Se laver avec de l'eau et du savon, ôter les vêtements contaminés. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Sur les yeux	Laver abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
En cas d'inhalation	Placer le sujet à l'extérieur
En cas d'ingestion	Se rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.
Autres recommandations	En cas de nécessité, appelez le Centre Antipoison de PARIS au 01 40 05 48 48 et/ou un médecin et/ou le SAMU (15). N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent pour téléphoner. Ne faites pas boire de lait ! Ne faites pas vomir ! C'est rarement indiqué et parfois même très dangereux. Demandez d'abord l'avis du centre Antipoison ou celui de votre médecin.

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **ASSOUPLEISSANT
POUR PLASTIC LIQUIDE**

Page : 2 / 6

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Gaz carbonique, poudre, eau pulvérisée
Moyens d'extinction contre-indiqués	Éviter l'eau qui peut faire mousser le produit.
Dangers particuliers d'incendie et d'explosion	Aucun
Mesures particulières de protection	Équipement de respiration autonome. Refroidir les emballages exposés au feu avec de l'eau pulvérisée.
Produits de combustion	Oxydes de carbone

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau et les yeux
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et souterraines ainsi que du sol.
Méthode de nettoyage	Récupérer le produit répandu à l'aide d'un matériau absorbant inerte (sable, terre, etc.), et le stocker dans des emballages séparés pour traitement ou destruction. Nettoyer les sols contaminés avec une solution d'eau chaude et de détergent industriel.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Stockage	Stocker dans un lieu abrité et à température modérée.
Matériaux d'emballage incompatibles	Néant
Protection contre le feu et les explosions	Produit non inflammable à température ambiante.
Incompatibilité	Agents oxydants.
Autres informations	Néant

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **ASSOULISSANT
POUR PLASTIC LIQUIDE**

Page : 3 / 6

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique

En cours de finalisation

Valeurs limites pondérées de concentration en volume dans l'air

Nom	CAS N°	Limites

Equipements de protection individuelle

Voies respiratoires	Le chauffage du produit peut générer des vapeurs susceptibles d'irriter les yeux, le nez, la gorge ainsi que les voies respiratoires supérieures. . Dans les locaux mal aérés/ventilés, porter un masque respiratoire.
Mains	Gants de protection nitrile ou PVC
Yeux	Lunettes de sécurité.
Corps	Vêtement de protection en cas de contact probable avec la peau.
Mesures d'hygiène	Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer.

Autres informations : Néant

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique

Etat	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Très légèrement aromatique

Informations relatives à la sécurité

pH	Inconnu
Température d'ébullition	214°C
Température de fusion	Non applicable
Point d'éclair	199°C
Auto-inflammabilité	Nulle
Explosivité	Nulle

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **ASSOUPLEISSANT
POUR PLASTIC LIQUIDE**

Page : 4 / 6

Pression de vapeur	Non applicable
Densité	0,923g/cm ³
Solubilité dans l'eau	Non applicable
AUTRES DONNEES	Néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité

Stable

Réactivité	
Conditions à éviter	Aucune
Matériaux à éviter	Agents oxydants
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone si combustion.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets pathologiques possibles	
Sur la peau	Inconnu
Sur les yeux	Inconnu
Par inhalation	Inconnu
Par ingestion	Inconnu

Informations complémentaires

Néant

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Devenir dans l'environnement	
Air	Inconnu
Eau	Substance non aqueuse, insoluble. Risque de formation de mousse au contact de l'eau.
Environnement terrestre	Inconnu

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **ASSOUPLEISSANT
POUR PLASTIC LIQUIDE**

Page : 5 / 6

Ecotoxicité	
Toxicité pour les bactéries	Non déterminée
Toxicité pour les organismes	Non déterminée
Poisson LC50 (96 hr)	Non déterminée
Daphnie EC50 (48 hr)	Non déterminée
Algue IC50 (72 hr)	Non déterminée
Toxicité pour les organismes	Non déterminée
Bioconcentration	Non déterminée
Persistance	
BOD	Non déterminée
COD	Non déterminée
Dégradation	Non déterminée

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination du produit

Procéder conformément à la législation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Dangerosité Non déterminée

Transport par route et par rail
(ADR/RID/ GGVS/GGVE) Non déterminée

Transport maritime (IMDG/GGVS) Non déterminée

Transport aérien (ICAO/IATA) Non déterminée

Autres renseignements Verser, stocker, charger séparément des aliments et d'autres produits de consommation humaine.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

Classification & étiquetage

Étiquetage Conformément aux directives de la CE

Règlementations nationales

Fiche données sécurité

Conformément au règlement (CE) N°1907/2006 article 31



Produit : **ASSOUPLEISSANT
POUR PLASTIC LIQUIDE**

Page : 6 / 6

Autres informations	Néant
Sections modifiées	Néant

16. AUTRES DONNÉES

Ce produit doit être manipulé et stocké sous des dispositions correctes d'hygiène industrielle et en accord avec la législation en vigueur.

L'information que contient cette fiche de sécurité reflète nos connaissances actuelles sur ce produit.

AVERTISSEMENT :

PLASTIC LIQUIDE SAS ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des dommages de quelque nature que ce soit, pour l'utilisation des produits et /ou des informations ci-dessus, qui reste de la responsabilité de leur utilisateur.